Envoyé en préfecture le 09/12/2022
Reçu en préfecture le 09/12/2022
Affiché le
ID : 056-215602608-20221205-221205H15671H1-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

VILLE DE VANNES

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VANNES

Séance du Conseil municipal du 05 décembre 2022

Le Conseil municipal, convoqué par lettre du lundi 28 novembre 2022, s'est réuni le 05 décembre 2022, sous la présidence de M. David ROBO, Maire

Présents :

David ROBO, Fabien LE GUERNEVE, Gérard THEPAUT, Monique JEAN, Christine PENHOUET, François ARS, Hortense LE PAPE, Michel GILLET, Nadine PÉLERIN, Latifa BAKHTOUS, Olivier LE BRUN, Chrystel DELATTRE, Virginie TALMON, Armelle MANCHEC, Patrick LALOUX, Alain Michel RICHER, Eric ROUILLON, Marie CLEQUIN, Jean-Pierre RIVERY, Violaine BAROIN, Jean-Jacques PAGE, Annaïck BODIGUEL, Patrice KERMORVANT, Anne LE HENANFF, Karine SCHMID, Maxime HUGÉ, Vincent GICQUEL, Pascale DEVOILLE, Claire BOEDEC, Marc-Antoine MENIER, Simon UZENAT, Franck POIRIER, Christian LE MOIGNE, Laetitia DUMAS, Patrick LE MESTRE, Odile MONNET, Marie-Noëlle KERGOSIEN, Guillaume AUFFRET

Pouvoirs :

Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Mme PENHOUET
Patrick MAHE O'CHINAL a donné pouvoir à M. LE GUERNEVE
Frank D'ABOVILLE a donné pouvoir à M. RICHER
Elen KERGUERIS a donné pouvoir à Mme BAKHTOUS
Catherine LE TUTOUR a donné pouvoir à Mme BOEDEC
Sandrine BERTHIER a donné pouvoir à M. UZENAT

Absent(s) :

François RIOU

Membres en exercice : 45

Secrétaire de séance : Marc-Antoine MENIER, Conseiller municipal

Envoyé en préfecture le 09/12/2022
Reçu en préfecture le 09/12/2022
Affiché le
ID : 056-215602608-20221205-221205H15671H1-DE

**Point n° : 1**

# Séance du Conseil municipal du 05 décembre 2022

## VIE DES QUARTIERS

### Conseils de quartier - Renouvellement

Mme Latifa BAKHTOUS présente le rapport suivant :

Par délibération en date du 25 juin 2018, le Conseil Municipal a procédé au renouvellement des conseils de quartiers pour une durée de 3 ans. Du fait du contexte sanitaire, nous avons prorogé ceux-ci jusqu'en décembre 2022.

Il convient à présent, de prévoir les modalités de renouvellement de ces instances pour 3 ans.

Dans ce cadre et afin d'encore mieux répondre aux attentes des habitants et aux évolutions démographiques de la ville, il est proposé :

- Le redécoupage des territoires des conseils de quartiers Sud-Ouest Conleau, Cliscouët et Kercado, hors Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)
- La mise en place d'un conseil de quartier Vannes Nord pour les habitants hors QPV

La nouvelle cartographie se déclinerait en 8 conseils de quartiers :

- Quartier Vannes Nord
- Quartier Nord gare
- Quartier Nord-Est Beaupré
- Quartier Sud-Est Tohannic
- Quartier Centre-ville le port
- Quartier Ouest
- Quartier Sud-Ouest
- Quartier Conleau Cliscouët Bernus

Le règlement intérieur ci-annexé, intègre ces évolutions et précise les modalités de fonctionnement des conseils de quartiers.

**Vu l'avis de la Commission :**
Politiques Publiques

**Je vous propose :**

- de renouveler les conseils de quartiers pour la période 2023-2025 ;
- d'adopter le règlement intérieur ci-annexé ;

Envoyé en préfecture le 09/12/2022
Reçu en préfecture le 09/12/2022
Affiché le
ID : 056-215602608-20221205-221205H15671H1-DE

- de donner tout pouvoir au Maire pour signer tout document et accomplir toutes formalités nécessaires au règlement de ce dossier.

**ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

Pour : 35 voix
Abstentions : 9 voix.

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal
Le Directeur Général des Services

Emmanuel GROS